

Archives et secrets de famille



Sylvie Vidal

« Tout dire pour tout guérir ».

Emile Zola, Les Rougon-Macquart, Le Docteur Pascal.

- Introduction : définition et caractéristiques du secret de famille
- Le rôle des documents d'archive se rapportant au fait à l'origine du secret et la méthode pour les trouver
- L'aide des Archives départementales de la Dordogne dans la recherche des documents liés aux secrets de famille

Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

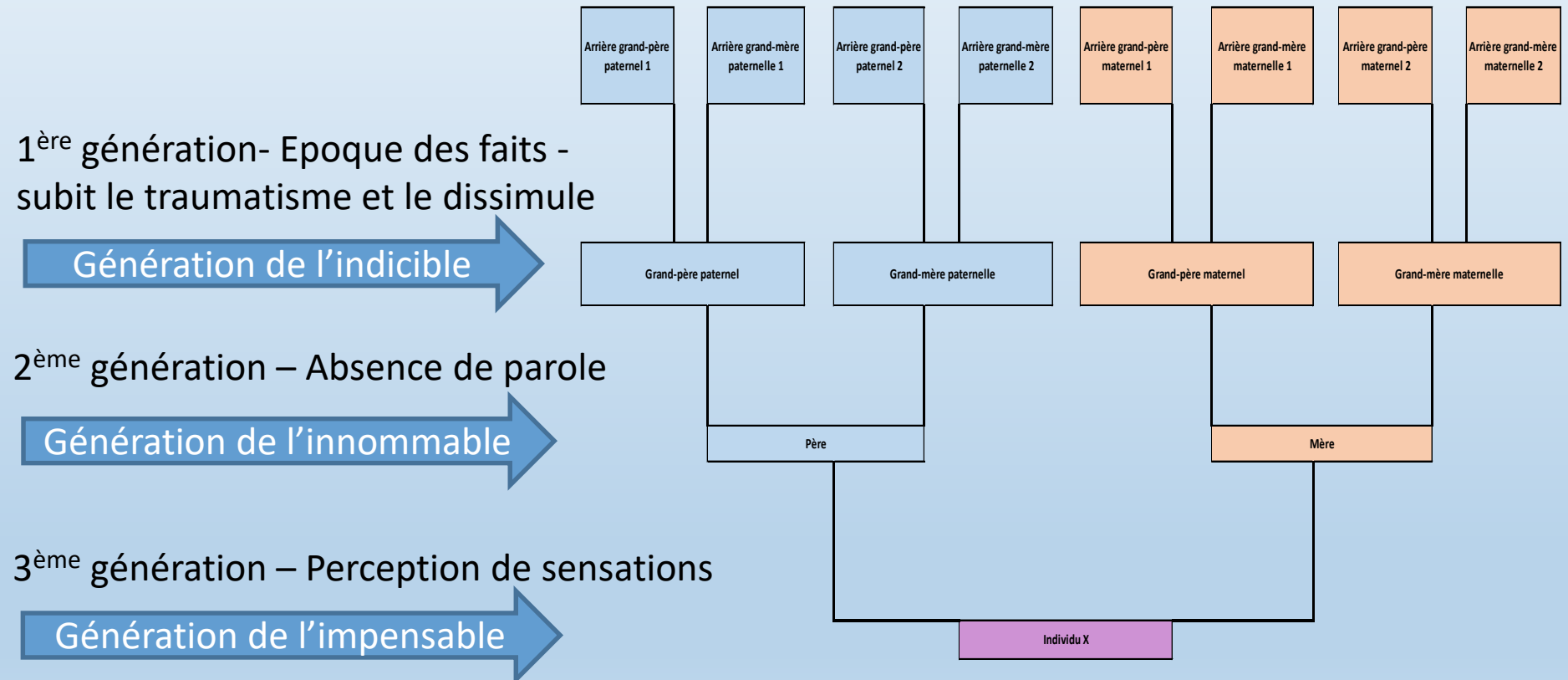
Le secret de famille désigne un concept qui a pour origine un évènement traumatisant, qui se perpétue de manière cachée au cours des générations dans une tradition familiale. On s'interdit d'en parler, on interdit de l'évoquer à l'extérieur du cercle familial et c'est ainsi qu'il naît et qu'il se transmet : c'est le **non-dit**.

Parce que l'évènement à l'origine est douloureux, honteux ou coupable, inavouable, le secret de famille s'installe pour protéger les descendants. Or, il se produit l'effet inverse : de manière silencieuse et inconsciente il se transmet en « dégénération » (on parle également de « suintement » ou de « ricochets » du secret) au risque de créer, chez certains descendants, des troubles de santé physiques ou psychiques.

Un secret de famille se transmet principalement sur 3 générations. Mais on peut rechercher un secret plus ancien ...

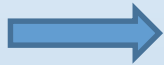
Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

La transmission du secret de famille à travers les générations



Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

Le secret de famille est lié à la famille, donc à la généalogie.



En généalogie, on recherche des personnes.
On se repère dans un arbre généalogique.



Pour un secret de famille, on recherche un fait
(avec une date et un lieu).
On se repère dans un géno-sociogramme.

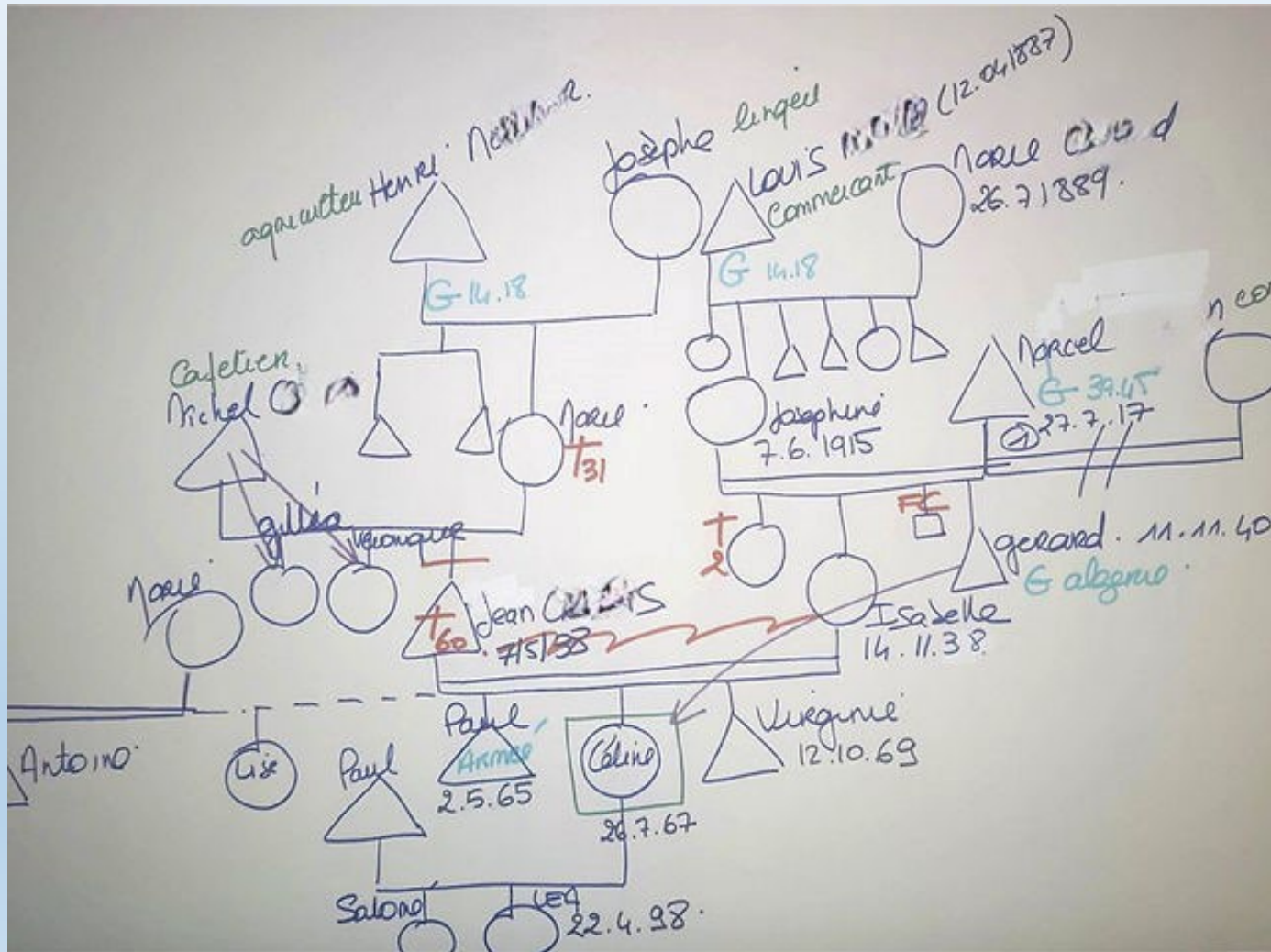
Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

Le géno-sociogramme

- Le géno-sociogramme (se substitue à un arbre généalogique traditionnel) permet un repérage intergénérationnel.
- Les ascendants masculins sont inscrits dans des triangles, les ascendantes féminines dans un rond.
- On note : dates et lieux de naissance, de mariage et de décès ainsi que divers évènements (accidents, faits divers, procès, maladie etc).
- On relie en rouge les éléments qui se répètent ou lorsqu'il y a des dates de concordance, des liens entre certains membres de la famille.

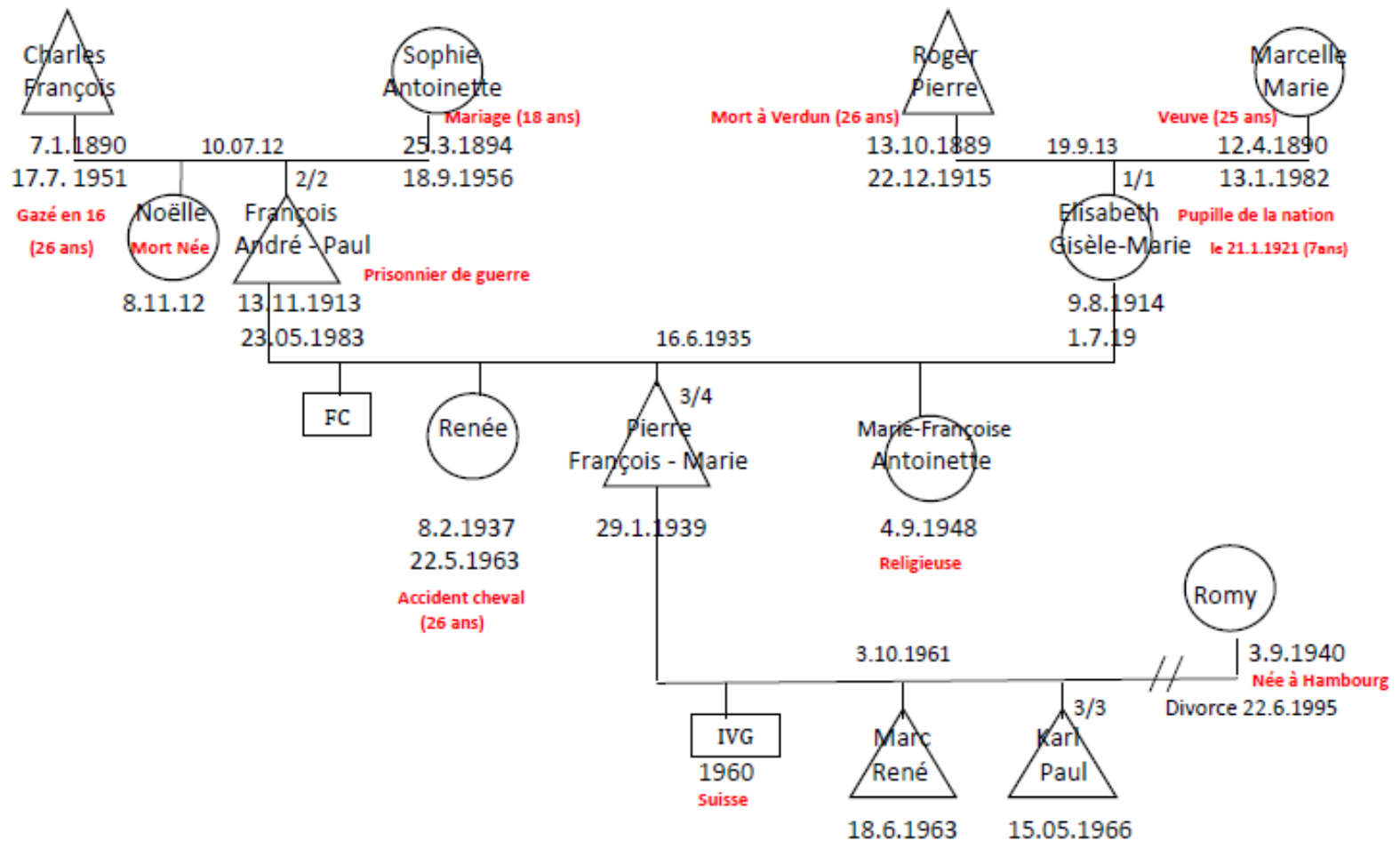
Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

Le géno-sociogramme



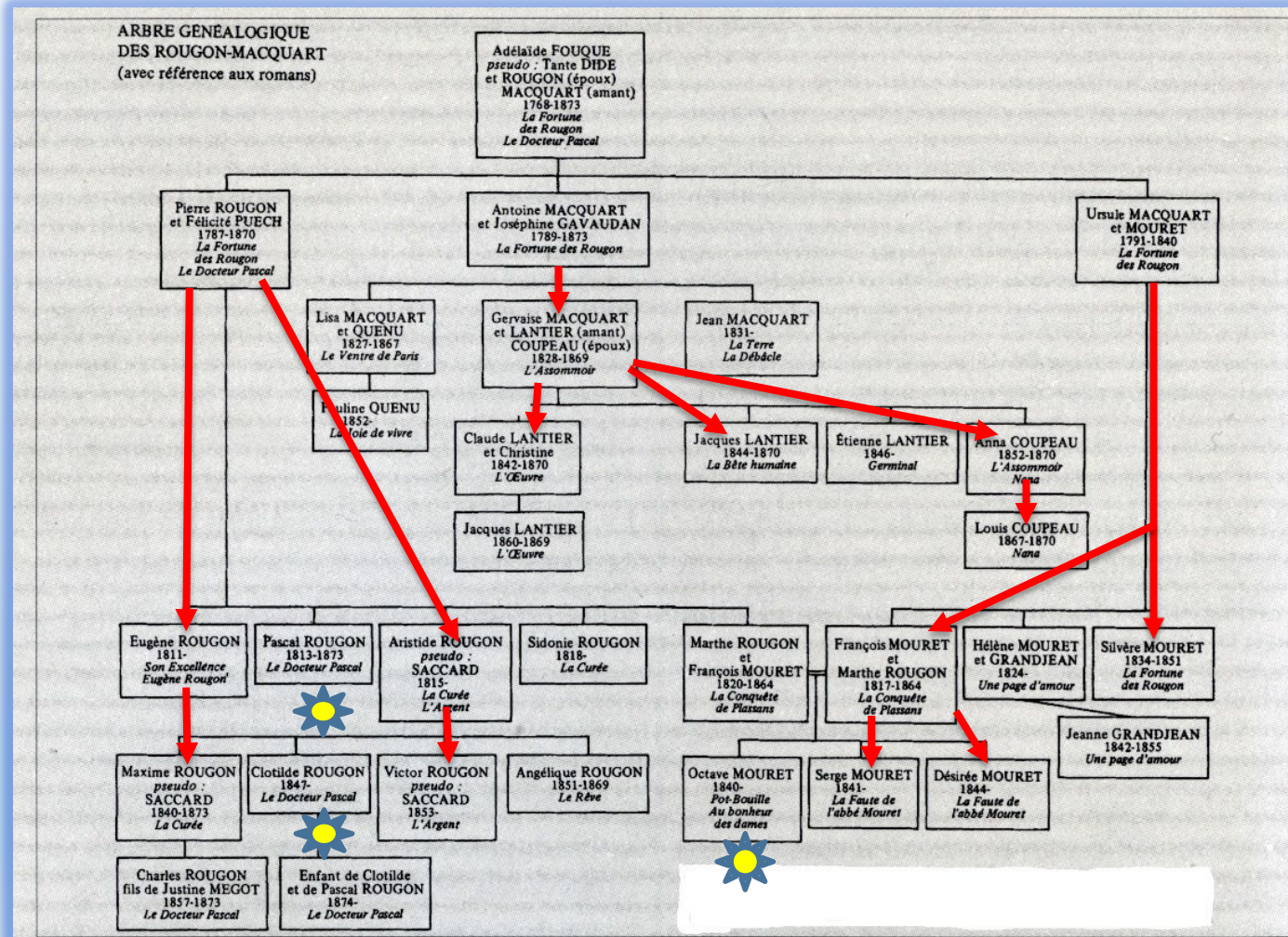
Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

Le géno-sociogramme



Qu'est-ce qu'un secret de famille ?

Un exemple dans la littérature : les Rougon-Macquart de Zola



Le secret de famille : le rôle de l'Archive

Le secret de famille : le rôle de l'Archive

La parole ne s'étant pas libérée à travers les générations pour nommer le secret de famille, le **document d'archives équivaut à la libération de la parole** : il révèle au chercheur une vérité qui peut être bienfaitante (environ 99 % des cas) ou dérangeante (environ 1 %).

Conseils : avant de vous lancer dans la recherche, interrogez-vous :

- pourquoi cherchez vous ?
- êtes-vous prêt(e) à découvrir la vérité ?

Attention : l'archive peut aussi révéler une fausse information (ex d'un PV de gendarmerie concernant un faux témoignage, d'un article de presse) ou même aucune information (ex : dossier d'assises dans lequel un(e) accusé(e) n'a rien avoué ni aux enquêteurs ni devant la cour d'assises) ...

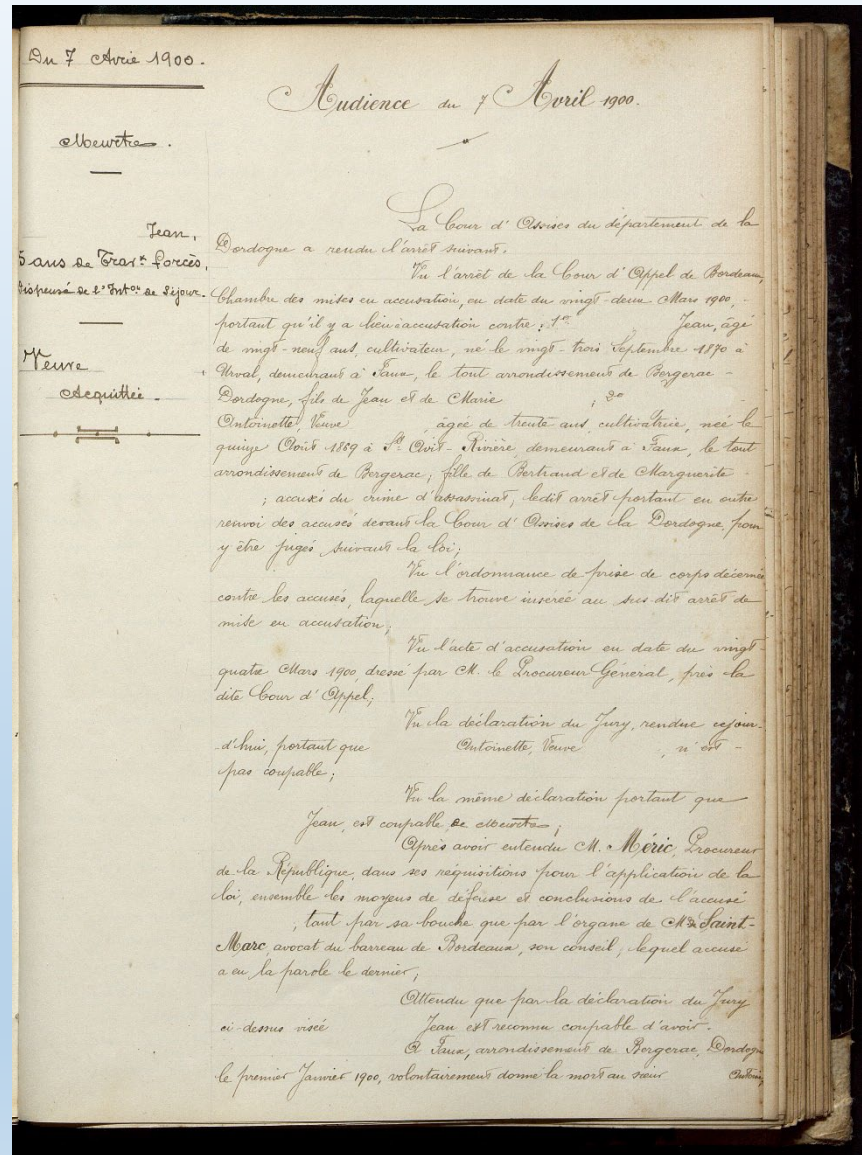
Le document peut aussi être manquant dans les collections des archives. C'est le cas des dossiers d'enquêtes criminelles pour la période 1900 à 1907. Il faut donc se reporter au registre des arrêts de la cour d'assises de la sous-série 2 U (qui énoncent brièvement les faits, la peine encourue et la décision).

Quelques exemples de documents ...

Une réalité qui peut être décevante

Ce procès de 1900 n'a jamais permis de révéler si l'épouse était coupable ou victime collatérale.

Si le domestique est condamné aux travaux forcés, la veuve de la victime est acquittée.



Registre des arrêts de la cour d'assises de 1900 (cote : 2 U 109)

Des documents qui peuvent être choquants : la presse relate-t-elle la vérité ?

Titre paru dans Sud-Ouest du
24 mai 1950

★ 4 ★

RÉDACTION
16. Crs Montaigne
Téléphone : 15.19
PUBLICITÉ

P

Cour d'Assises de la Dordogne

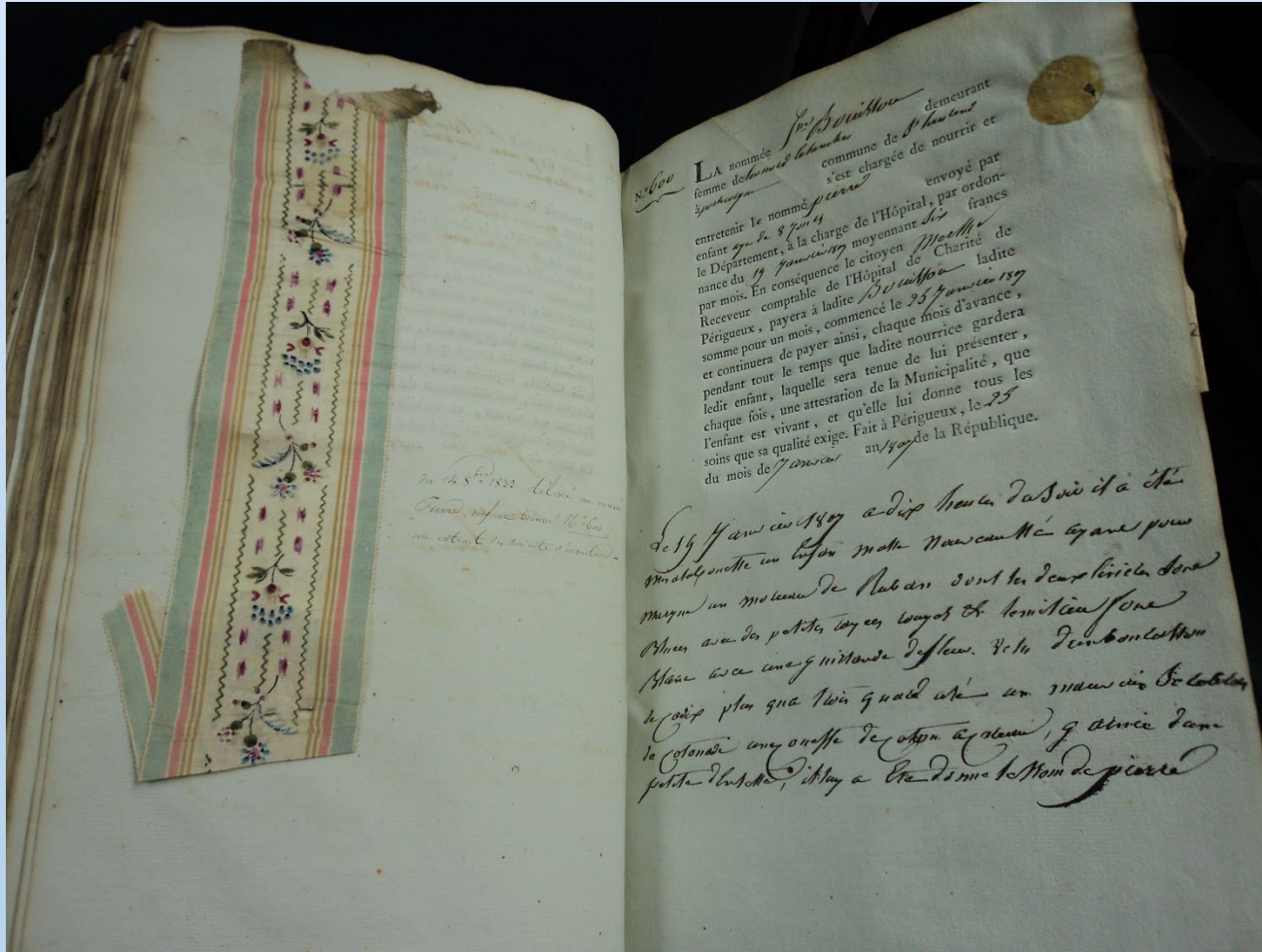
**Veuve joyeuse, la femme PAGES est accusée
d'avoir supprimé son mari pour hériter de ses biens
et se remarier**

Elle comparait aujourd'hui devant ses juges

Aujourd'hui mercredi, comparaîtra devant les jurés de la Dordogne. M. Duport, procureur de la République.

F
ch
ce
ta

Une réalité émouvante : les registres matricules des pupilles de l'Etat



Registre de l'Assistance publique de 1807 (cote : 3 X 70)

Une méthode pour trouver des documents liés
aux secrets de famille,
aux Archives départementales de la Dordogne

Le secret de famille : le rôle de l'Archive

Avant de commencer la recherche aux Archives départementales, il faut avoir connaissance d'un fait (même s'il s'agit d'une légende familiale), d'une période, d'un lieu.

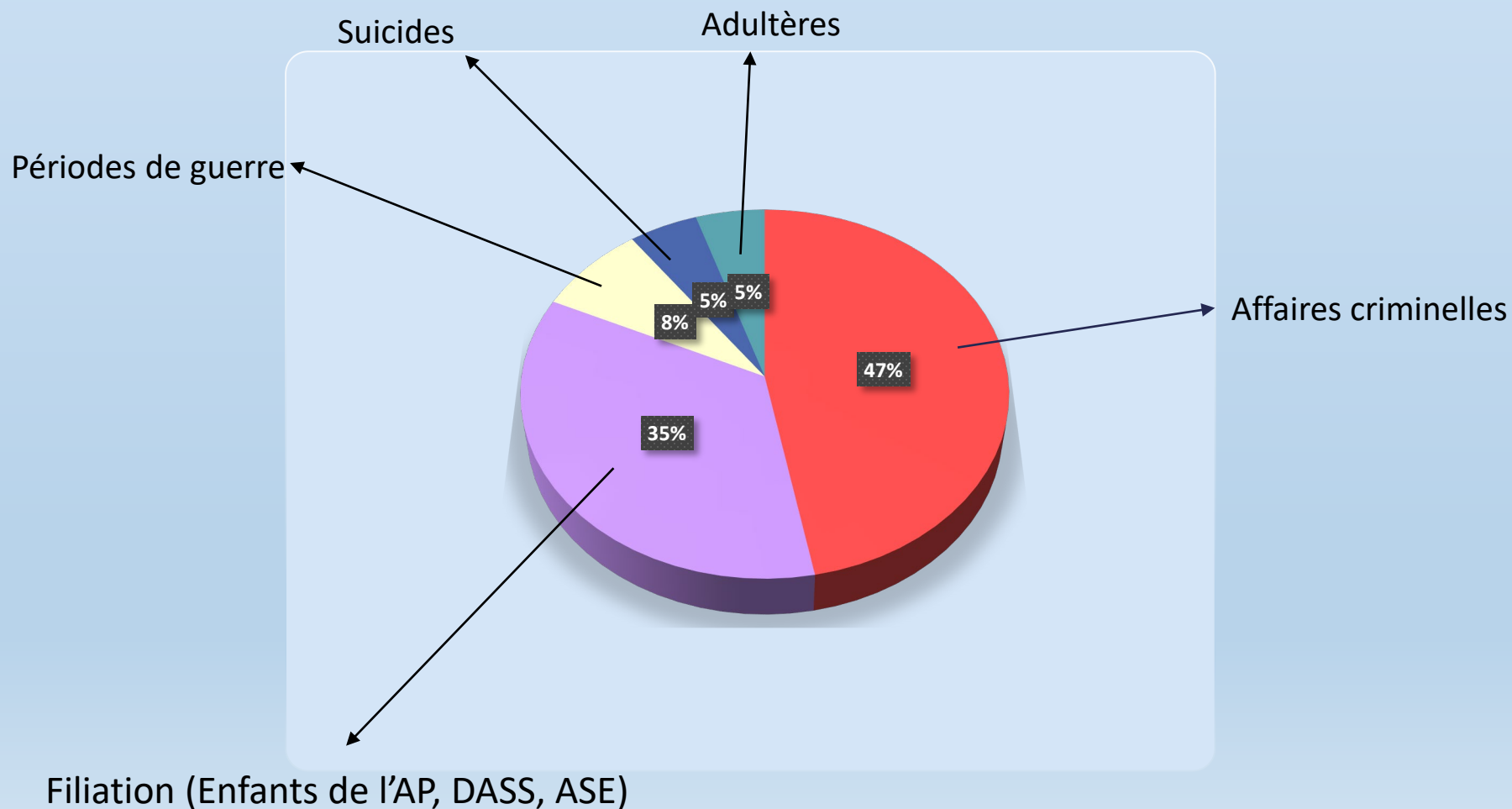
Sans ces informations, la recherche risque de ne jamais aboutir ou du moins être très compliquée et longue. C'est le cas des affaires criminelles pour lesquelles il est nécessaire de connaître au moins la date des faits ou du jugement.

Il faut donc, dans un premier temps, partir à la recherche d'éléments en commençant à rechercher des documents ou une enquête orale (avec délicatesse).

Dans un second temps, la recherche se dirige vers des documents plus pertinents qui se trouvent souvent aux Archives départementales.

Une méthode pour trouver des documents

On détecte différentes catégories de traumatismes familiaux à la base de recherches. Au vu des recherches effectuées par les Archives départementales de la Dordogne, ils se classent ainsi :



Une méthode pour trouver des documents

Les périodes concernées : de 1939-1940 à 1997.

On constate que les affaires criminelles et les enfants placés à l'AP font partie des cas les plus nombreux, suivis par les périodes de guerre.

Autres secrets de famille : suicides, adultères.

Mais il peut y avoir d'autres types de secrets tels que :

- les accidents (honte d'avoir blessé ou tué),
- les migrations (honte d'être un étranger ou d'avoir abandonné sa famille d'origine, son pays natal ...),
- certaines maladies (maladies dites « honteuses »)

Une méthode pour trouver des documents

1) Lorsque le secret est lié à une affaire criminelle

Plusieurs documents s'offrent au chercheur :

- Les articles de presse (lorsque l'on connaît la date des faits ainsi que celle de la session de la cour d'assises). Petite précision : avant août 1944, se reporter à l'Avenir de la Dordogne. A partir d'août 1944 consulter la Dordogne Libre puis Sud-Ouest.
- Les documents judiciaires : sous-série 2 U pour la cour d'assises pour 1800 à 1940 et série W pour les documents postérieurs à 1940.
- Les registres d'écrou : séries Y puis W après 1940 (en cours de numérisation).

Une méthode pour trouver des documents



Affaires criminelles : des documents à exploiter (articles de presse, arrêt de cour d'assises, dossier de procédure, registre d'écrou).

Une méthode pour trouver des documents

2) Lorsque le secret est lié à un pupille de l'Etat

- fonds de l'Assistance publique pour la période 1800 à 1900 : sous-série 3 X
- fonds de l'Assistance publique et de l'aide sociale à l'enfance (DDASS, ASE) : série W pour la période 1900 à 1980

Une méthode pour trouver des documents aux Archives départementales

Exemple d'un dossier de pupille de l'Etat

Arrêté préfectoral de prise en charge par l'Assistance publique



N° Matricule. _____

Folio du Registre _____

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

ASSISTANCE PUBLIQUE

Catégorie. _____

Nous, Préfet du département de la Dordogne,

Vu les lois du 27 juin 1904, du 24 juillet 1889, du 19 avril 1898 ;
Vu la circulaire ministérielle du 15 juillet 1904 ;
Vu la délibération du Conseil général en date du 25 août 1904 portant règlement sur le service des enfants assistés ;

Considérant que la dame G. Thérèse, qui a présenté l'enfant désigné ci-dessus, est incapable de fournir tous renseignements sur la famille de cet enfant et s'est bornée à remettre un bulletin de naissance duquel il résulte que l'enfant dont il s'agit, né à Brigueiras le 1919, est inscrit au bureau de l'état civil de ce lieu et qu'il se nomme lui-même Louis ;

ARRÊTONS :

L'enfant _____
né à Brigueiras
le 1919
est admis au nombre des pupilles de l'Assistance publique de la Dordogne à partir du 11 mars 1919.

Fait à Périgueux, le 11 mars 1919.

Pour le Préfet :
Le Secrétaire général,

Déclaration d'abandon de la mère



SERVICE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE LA DORDOGNE

Le 11 mars 1919.

Devant nous, Inspecteur départemental, s'est présentée la dame G. Thérèse, demeurant à Brigueiras, qui déclare vouloir faire admettre dans le Service de l'Assistance publique le mineur ci-après désigné :

Nom et prénom de l'enfant.....	Louis
Date et lieu de naissance.....	1919 à Brigueiras (canton de)
Etat civil.....	enfant légal
Nom et prénom de la mère.....	Thérèse
Date et lieu de naissance.....	"
Nom et prénom du père.....	Louis
Date et lieu de naissance.....	"
Date et lieu du mariage des père et mère.....	"
Date du décès de la mère.....	"
Date du décès du père.....	"
Domicile des parents.....	"
Profession.....	"
Ressources.....	"

Une autorité civile ou militaire, etc.

La comparante déclare n'avoir aucun renseignement à fournir sur la famille de l'enfant - Elle se borne à nous remettre son bulletin de naissance duquel il résulte que le dit enfant est né à Brigueiras le 1919 et qu'il a été inscrit à l'état civil sous les nom et prénom de Louis, fils de père et mère non dénommés.

Une méthode pour trouver des documents

3) Lorsque le secret concerne des périodes de guerre

- Première Guerre mondiale : sous-séries 2 R (registres matricules de l'armée), sous-série 4 M (rapports périodiques de police et de gendarmerie), et Z (documents militaires)
- Seconde Guerre mondiale : série W (voir les fiches d'aide à la recherche concernant un ancêtre prisonnier de guerre, STO, Résistant, les familles juives, les réfugiés d'Alsace-Lorraine etc)
- Pour les guerres de décolonisation : série W mais peu de documents aux Archives départementales. Il faut contacter le Service historique de la défense - SHD (bureau des victimes des conflits contemporains).

NB : Lorsque l'on recherche un combattant de guerre, penser toujours à consulter sa fiche matricule de l'armée (série R avant 1940).

Une méthode pour trouver des documents

4) Lorsque le secret se rapporte à un suicide

- articles de presse (faits divers) : rechercher à la date des faits
- puis les fonds de police : séries M, Z (quelques rapports de police et de gendarmerie avant 1940), W après 1940 (uniquement de police)
- fonds judiciaires : série U pour la période 1800-1940 et W pour période postérieure à 1940

Une méthode pour trouver des documents

5) Lorsque le secret est en rapport avec un adultère

- fonds de police : ces documents sont très rares (rapports de police ou de gendarmerie : séries M, Z avant 1940 et W postérieurement à 1940).
- fonds judiciaires (série U avant 1940 et W pour les documents postérieurs à 1940) ; la notion d'adultère apparaît principalement dans les jugements de divorce.

Une méthode pour trouver des documents

6) Lorsque le secret se rapporte à un accident :

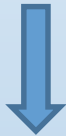
- Articles de presse (faits divers) à la date des faits
- dossiers de police et/ou de justice, rapports de police ou de gendarmerie : séries M, Z et U pour la période 1800-1940 et W pour la période postérieure à 1940.

Une méthode pour trouver des documents

Rapports périodiques de police et de gendarmerie. Accident de chemin de fer en gare de Périgueux du 9 septembre 1918 (cote : 4 M 49).



Avenir de la Dordogne, 10 septembre 1918, p. 1 et 2



le ment
fait
général
A. M.
Grave tamponnement
Ce matin, un grave accident est arrivé à la gare de Périgueux, devant les Ateliers, en face l'aiguille 42, qui commande la ligne Bordeaux-Limoges.
Le train ouvrier qui vient de Mussidan n'est arrivé à Périgueux qu'à 6 h. 22, avec

une heure de retard ; il a tamponné une locomotive qui se rendait au triage. La machine et le tender du train et un wagon ont été brisés ; la locomotive tamponnée a été sérieusement endommagée.
Il y a malheureusement des victimes : un ouvrier, nommé Fontaine, est mort broyé ; il y a huit blessés, dont deux très grièvement.
Les victimes ont été transportées par une ambulance américaine à l'hôpital 14 ; les premiers soins leur ont été donnés par des majors américains, arrivés aussitôt sur les lieux.
Cet accident a causé, dans notre ville, une vive émotion.

Exécution de l'article 52 du décret du 20 mai 1903

Format : 3/170.

MODÈLE GÉNÉRAL N° 8.
Art. 196 du Règlement sur le Service Intérieur.

14^e CORPS D'ARMÉE.
GENDARMERIE NATIONALE
14^e LÉGION.
COMPAGNIE
de la Dordogne
ARRONDISSEMENT
de Périgueux
(4) SECTION

A Périgueux le 9 septembre 1918.

RAPPORT du Chef de Brigade de 1^{er} classe MERRICIER
Commandant provisoirement l'arrondissement.
sur un accident de chemin de fer.

N° 170

OBJET :
Au sujet d'un accident de chemin de fer en gare de Périgueux

Le 9 septembre 1918, à 7 heures, le train de marchandises n° 1022 venant de Mussidan, qui transportait dans une voiture de voyageurs des courriers des ateliers du P.O. a pris en écharpe une locomotive de manœuvre, engagée imprudemment sur la voie. La locomotive du train ne fut arrêtée et quatre voitures ont déraillé. Il y a eu un mort et huit blessés, dont un grièvement.
Les blessés ont été conduits à l'hôpital militaire n° 14. La circulation n'a pas été interrompue. Il y a peu de dégâts matériels.

Un tel rapport a été adressé au Chef de Légion de génie et la Subdivision du Procureur de la République

PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

N° 5132/37e et transmis
PÉRIGUEUX, le 9 SEP 1918
Le Chef d'Escadron LAGÉE et la Compagnie
Lagée

(1) Indication succincte de l'objet du rapport.
(2) Indiquer le grade et le nom de l'auteur commandant.
(3) Indication succincte du fait pour lequel le rapport est rédigé.
(4) À remplir dans les arrondissements où il n'y a pas de section.
(5) Indiquer la date et signer simultanément les faits.

NOTA. — Les avis des chefs hiérarchiques sont construits, s'il y a lieu, à la suite du rapport. Le nom du chef qui consigne son avis est mentionné en tête de cet avis. Pour faciliter la rédaction, les rapports peuvent être faits sous la forme personnelle ou impersonnelle.

Paris, 124, boulevard des Capucines. — Chef de Service des Rapports de la Gendarmerie de la G. N. — G. 212. — 5293

Une méthode pour trouver des documents

7) Lorsque l'origine du secret est lié à une immigration :

- Dossiers des étrangers : sous-série 4 M 123 à 173, série Z, sous-série 42 W (fonds de la préfecture, bureau des étrangers pour la période 1939-1960).

A noter que les migrations intérieures (migrations bretonnes de 1921 par exemple) sont difficiles à trouver : il faut consulter les listes de recensements (sous-série 6 M avant 1940, numérisées et 106 W après 1940 en cours de numérisation).

Seuls les documents liés aux réfugiés d'Alsace-Lorraine en 1939 peuvent apporter des informations (sous-série 3 X, 1 W, E Dépôt Périgueux). Voir fiche d'aide à la recherche.

Une méthode pour trouver des documents

8) Lorsqu'il s'agit de maladies à l'origine du secret de famille

Les Archives départementales ne conservent pas de dossier médical (exceptés ceux de Clairvivre antérieurs à 1945 et un échantillon de dossiers pour Vauclaire).

Il faut donc se reporter aux registres des entrées des centres hospitaliers : série H Dépôt (ou contacter les centres hospitaliers).

Une méthode pour trouver des documents

Le cas des dossiers médicaux et plus particulièrement des dossiers de maladie mentale

L'hôpital psychiatrique de Vauclaire à Montpon-sur-l'Isle a été créé après la Première Guerre mondiale (1920). Il n'y a donc pas d'éléments sur l'hôpital avant cette période. Série X et 4 W

A noter que la plupart des hôpitaux n'ont plus ce type de document pour la période antérieure à 2000 (la réglementation autorise la destruction de ces documents 10 ans après décès). Mais, en l'absence du dossier médical, il existe d'autres documents : les registres d'entrée, de sortie, de décès sur lesquels peuvent être mentionnés des informations précieuses ... Série H Dépôt.

Une méthode pour trouver des documents

Les délais de communicabilité :

- Dossiers et arrêts ou jugements en affaire criminelle : 75 ans (100 ans si un mineur est une des parties)
- Dossiers de police, registres d'écrou : 50 ans
- Périodes de guerre et, de manière générale, tout document portant atteinte à la vie privée : 50 ans
- Documents médicaux : 120 ans à la naissance ou 25 ans après le décès.

Une méthode pour trouver des documents

Le cas particulier des dossiers des pupilles de l'Etat

Les dossiers de pupilles sont constitués de différents documents soumis à des délais de communicabilité variés ce qui rend leur communicabilité complexe. Par ailleurs, la question de l'accès aux origines est également très délicate surtout si les parents ont formulé le refus (formulation claire dans un courrier ou une mention se trouvant dans le dossier de l'enfant).

Les dossiers postérieurs à 1905 sont classés en série W et ne sont pas consultables librement en salle de lecture.

Les dossiers postérieurs à 1940 sont consultables uniquement auprès du service de l'aide sociale à l'enfance (conseil départemental).

**L'aide des Archives départementales
de la Dordogne :
un nouveau rôle pour les archivistes**

L'aide des Archives départementales de la Dordogne

Ce type de recherche peut donc être très fastidieux. Par ailleurs, les recherches de ce type sont rarement des recherches de loisir comme la généalogie. Le chercheur est dans une attente différente.

Il est donc nécessaire d'adopter une approche plus personnalisée pour ce type de recherche.

Par ailleurs, les délais de communicabilité ne permettent pas la libre communication de certains documents ...

Aussi, depuis 2016, la directrice des Archives départementales de la Dordogne a décidé de mettre en place un service d'assistance aux démarches administratives.

L'aide des Archives départementales de la Dordogne

Cette mission s'articule en 3 temps :

- 1) La personne est reçue par un(e) archiviste, soumis(e) au secret professionnel, qui prend les notes utiles et nécessaires pour lancer la recherche.
- 2) La recherche est effectuée par les Archives départementales. Elle peut prendre du temps car elle peut être très complexe.
- 3) Si des documents sont découverts ...

L'aide des Archives départementales de la Dordogne

Si des documents sont découverts :

Soit ils sont communicables



Un second rendez-vous est fixé pour la consultation des documents

Soit ils ne sont pas librement communicables



Demande de dérogation



Si accord :
consultation



Si refus :
non consultation,
possibilité recours CADA

L'aide des Archives départementales de la Dordogne

- Jusqu'à aujourd'hui, la plupart des demandes de recherche (une vingtaine depuis 2016) ont reçu une issue favorable.
- Les rares demandes qui sont restées infructueuses sont celles qui n'avaient pas assez d'informations précises (absence de date, de lieu, pas assez d'éléments pour connaître les caractéristiques de l'évènement « déclencheur »)

Conclusion

Un descendant n'est jamais responsable du tort causé par un ancêtre.

Le document d'archives a donc le pouvoir de libérer la parole, lorsque ce dernier apporte la vérité.

Trouver la vérité à travers un document d'archive, est source de grande émotion et de soulagement pour les descendants d'un secret familial. La plupart des chercheurs se sentent « soulagés », « libérés », « reconstruits » après la consultation du ou des documents d'archives.

Dans ce type de recherche, l'archiviste est un associé privilégié : c'est un rôle nouveau pour cette profession ; il devient un lien fort entre le chercheur et l'histoire de des ancêtres du chercheur.



Merci de votre attention